ORNEX
Commune du Pays de Gex

D 2022 25 07 073

Accusé de réception en préfecture
001-210102810-20220727-D20222507073-DE
Date de télétransmission : 27/07/2022
Date de réception préfecture : 27/07/2022

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX
25 Juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de convocation du conseil municipal : Le 19 juillet 2022
L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, O. GUICHARD, M. GRENIER, M. GALLET, , C. BIOLAY, Michèle GALLET, J-O. RABOT, J-M. PALINIEWICZ, D. GANNE, G. MASRARI, M. CHALENDAR
Absents : M. FOURNIER, C. TOWNSEND, F. KHIAR, V. KRYK,
Absents excusés: H. GRANGE J. DAZIN, J. DIZERENS, A. BOUSSER, M. LAPTEVA, P. GUINOT, R. OTZENBERGER, Y. DUMAS
Procurations: H. GRANGE à M. CHALENDAR, J. DIZERENS à G. MASRARI, Y. DUMAS à O. GUICHARD, P. GUINOT à G. MASRARI, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, A. BOUSSER à J-F. OBEZ, R. OTZENBERGER à C. BIOLAY, M. CHALENDAR à R. OTEZENBERGER
Secrétaire de séance : O. GUICHARD
Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

1. Finances – Tarifs des salles communales et du cimetière

A- MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES POUR LES ASSOCIATIONS

Les nouveaux tarifs proposés à compter du 1er septembre 2022 restent inchangés pour les associations. Une tranche supplémentaire est créée pour les associations qui occupent les salles entre 12 heures et 15 heures par semaine.

Tarifs annuels – Associations à compter du 1er septembre 2022		
Temps d'occupation / semaine	**PETITES SALLES** **Salle de motricité école des Bois** **Salle de motricité école Arc en ciel**	**GRANDES SALLES** **Salle René Lavergne** **Salle Arc en ciel**
0h à 2h	75 €	150 €
2h01 à 4h	90 €	180 €
4h01 à 6h	105 €	210 €
6h01 à 8h	120 €	240 €
8h01 à 10h	135 €	270 €
10h01 à 12h	150 €	300€
12h01 à 15h et +	180€	330€

L'occupation annuelle des salles communales par les associations fait l'objet d'une convention précisant les jours et horaires d'utilisation des salles.
Sur demande formulée auprès du service des relations aux usagers, les activités peuvent être maintenues pendant les vacances scolaires, y compris estivales, aux jours et horaires habituels, si

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue

les salles ne sont pas louées à des particuliers et pas nécessaires au fonctionnement de l'accueil de loisirs.
Le dispositif selon lequel une association qui utilise plusieurs salles paye seulement la salle la plus chère est maintenu.

B- LOCATION DE LA SALLE RENE LAVERGNE AUX PARTICULIERS, AUX ASSOCIATIONS ET AUX SYNDICS

Compte tenu de l'augmentation du coût des fluides, de l'électricité et du gaz et du coût des prestations d'entretien, il est proposé d'augmenter le coût de la location de la salle René LAVERGNE de 10%.

Tarifs Salle René Lavergne à compter du 1er septembre 2022								
WEEK-END (du vendredi soir au lundi matin)								
	COMMUNE				HORS COMMUNE			
	Particuliers	Associations	But lucratif	Syndics pros	Particuliers	Associations	But lucratif	Syndics pros
AVEC cuisine	372 €	149 €	605 €	X	638 €	418 €	979 €	X
SANS cuisine	275 €	110 €	451 €	300 €	506 €	330 €	781 €	506 €

Tarifs Salle René Lavergne à compter du 1er septembre 2022								
SEMAINE (une soirée, du lundi au jeudi inclus)								
	COMMUNE				HORS COMMUNE			
	Particuliers	Associations	But lucratif	Syndics pros	Particuliers	Associations	But lucratif	Syndics pros
AVEC cuisine	143 €	77 €	275 €	165 €	220 €	187 €	495 €	275 €
SANS cuisine	88 €	55 €	220 €	110 €	165 €	132 €	440 €	220 €

Les associations d'Ornex et/ou subventionnées par le SIVOM peuvent bénéficier de la gratuité 1 fois par an.
La salle arc-en-ciel ne possède pas de cuisine.
Les associations ornésiennes peuvent bénéficier gratuitement, une fois par an, sous réserve de disponibilité, de la mise à disposition de la salle arc-en-ciel les samedis après-midi et dimanches dans le cadre de leur activité. À partir de la deuxième demande, le tarif de 50 € sera appliqué.
Cautions demandées pour les salles René Lavergne et la salle arc-en-ciel :
Caution salle et clés : 500 €
Caution nettoyage : 300 €

C- CONCESSIONS CIMETIERE

Le tarif pour une concession reste inchangé, il est de 150 € pour 15 ans.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

ORNEX
Commune du Pays de Gex

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **APPROUVE** à compter du 1er septembre 2022 les tarifs des locations des salles municipales tels que proposés dans les tableaux ci-dessus.
- **APPROUVE** le tarif d'une concession du cimetière.

Fait à Ornex, le 29 juillet 2022

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ

Certifié exécutoire le : 29 juillet 2022
Affiché le : 29 juillet 2022

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo